



PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 26 JUIN 2024

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le vingt juin, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Etaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Kévin DEGREAUX, M. Jérôme DEMULIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMÉZ, M. Jean-Michel DUPONT, Mme Joëlle FONTAINE, M. Hugues HOUZE DE L'AULNOIT, M. Stéphane POULET, M. Alain QUEVA, Mme Ewa VIVIER, M. Frédéric WALLET, M. Jean-François ANTONINI, Mme Carine BANAS, M. Geoffrey MATHON, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Nicolas FRANCKE, M. Ludovic GAMBIEZ, M. Nicolas GODART, M. Bernard JASPART, M. Georges KOPROWSKI, M. Jean-Louis LEFEBVRE, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, M. Patrick PIQUET-BACQUET, Mme Monique ZARABSKI.

Etaient excusés : M. Sébastien DECARPENTRY, Mme Leslie DZIURLA, M. Olivier GACQUERRE, M. Sylvain ROBERT.

Ont donné procuration : Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Steve BOSSART à Monsieur Jean-Luc BOULET, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULIER, Monsieur Yves DUPONT à Monsieur Jean-Marie DOUVRY, Madame Anne-Sophie DUBOIS à Monsieur Philippe DRUMÉZ, Monsieur André GUILLOU à Madame Joëlle FONTAINE, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Madame Nathalie LIMEUX à Madame Ewa VIVIER, Madame Christine STIEVENARD à Monsieur Geoffrey MATHON, Madame Sandra BABLIN à Monsieur Nicolas FRANCKE, Monsieur Christophe DRUELLES à Monsieur Georges KOPROWSKI, Monsieur Sébastien MESSENT à Monsieur André KUCHCINSKI

Secrétaire de séance : Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET

Le projet "Pôle de Vie" vise à requalifier une friche industrielle de 4,5 hectares au cœur du Parc des Industries Artois-Flandres afin de créer un espace de vie et de services pour les salariés du parc et les riverains. Le Parc accueille de nombreuses entreprises, dont la Giga Factory ACC pour les cellules des batteries de véhicules électriques ou encore le centre de recherche sur les pompes à chaleur d'ATLANTIC, avec des perspectives de nouvelles embauches de plusieurs centaines de nouveaux salariés sur le site, d'où l'importance de mettre en place des infrastructures d'accueil adaptées et structurantes.

Ce projet inclut la construction d'un bâtiment multifonctionnel (salles de séminaires, bureaux, espaces de coworking, commodités de restauration, salles de sport, espaces de détente) et la renaturation de l'étang et des espaces verts environnants ainsi que la création de circuits sportifs et récréatifs.

Notre objectif est de répondre aux besoins de la communauté tout en s'alignant avec les ambitions de transition écologique et de développement durable. Le projet s'inscrit dans la

Convocation adressée aux  
délégués le :

20 juin 2024

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 32
- Votants : 45

Délibération

mise en ligne le :

5 juillet 2024

Délibération certifiée

exécutoire le :

5 juillet 2024

7 –

TRAVAUX DE  
CONSTRUCTION DU  
POLE DE VIE :  
DEMANDES DE  
SUBVENTION

dynamique de la troisième révolution industrielle (rev3) et vise à contribuer aux objectifs prioritaires du SRADDET, notamment en matière de préservation des ressources, de réduction des impacts environnementaux et d'amélioration de la qualité de vie.

Considérant que le budget global du projet (aménagements et bâtiment) est de 7 Millions d'euros,

Vue la possibilité de solliciter une aide maximale de 30% plafonnée à 750 000€ dans le cadre du dispositif [FSPS] Fonds de soutien aux projets structurants de la Région Hauts de France visant à accompagner les projets d'investissement structurants contribuant aux objectifs prioritaires du Schéma Régional de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) et qui s'inscrivent également dans la dynamique REV 3,

Vue la qualité des aménagements écologiques et des plantations représentant un budget de 263 768€, et permettant d'envisager un accompagnement financier de la part de la Région HDF dans le cadre du plan arbres à hauteur de 1 700€ (plafond) et également de la part du Département du Pas-de-Calais via le Fonds biodiversité (FIEET) à hauteur de 25 000€ (plafond).

Considérant que la requalification de l'étang qui est à double vocation, à la fois récréative et écologique, pour un montant de 414 414€ pourrait également bénéficier d'une aide de la Région HDF via le fonds AQUA, Agir en faveur des milieux aquatiques pour un montant de 50 000€ (plafond)

Considérant que la mise en place du parcours sportifs, des agrès de crossfit, pour un montant de 100 000€, permettrait de bénéficier d'un accompagnement de la Région dans le cadre de l'appel à projet EQSP2, équipements sportifs de proximité, plafonné à 50 000€,

Vu l'avis favorable du Bureau,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer les demandes de subvention pour le projet global de Pôle de vie dans le cadre du dispositif régional de Fonds de soutien aux projets structurants,
- **Autorise** le Président à signer les demandes de subvention pour les aménagements écologiques et plantations dans le cadre du plan arbres de la Région Hauts-de-France,
- **Autorise** le Président à signer les demandes de subvention pour les aménagements écologiques et plantations dans le cadre du dispositif départemental du fonds biodiversité (FIEET),
- **Autorise** le Président à signer les demandes de subvention pour la requalification de l'étang dans le cadre du dispositif régional AQUA Agir en faveur des milieux aquatiques,
- **Autorise** le Président à signer les demandes de subvention pour la création d'un parcours sportif dans le cadre du dispositif régional EQSP2 Équipements sportifs de proximité 2,

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

  
Le Président  
PARC DES INDUSTRIES  
ARTOIS-FLANDRES  
  
André KUCHCINSKI